



N°2
Juin 2009

Madame, Monsieur,

Dans ce n°2, vous pourrez prendre connaissance des projets de l'équipe municipale. Après une année d'adaptation chacun a su trouver sa place. L'équipe municipale qui m'entoure est engagée et active pour le bien être de notre village.

Le budget 2009 a été voté avec les priorités suivantes : un contrôle strict des dépenses de fonctionnement et l'absence d'augmentation de la pression fiscale.











En investissement, il est envisagé la réfection de la voirie du mauray en enrobé avec un revêtement gravillonné pour la côte, le remplacement du poteau incendie à la boissière, la réparation du pignon de l'église et de la sonnerie des cloches, l'acquisition de tables pour la salle des fêtes, la continuité des travaux du chemin vert avec la pose de mâts d'éclairage public. En ce qui concerne la construction de l'école élémentaire, le décapage de toute la zone de constructibilité a été réalisé ainsi que le sondage du bassin à proximité. Une réunion de concertation a eu lieu avec les enseignantes, le permis de construire est déposé. 2009 sera aussi l'année décisive pour adhérer à la Communauté de communes Saint Saëns Porte de Bray.

Sachez que je reste à votre entière disposition en cas de besoin.

A toutes et à tous, je vous souhaite de très bonnes vacances.





# Bonnes Vacances à tous



# Travaux et projets en cours

### Voirie - secteur du Mauray

A l'image des travaux réalisés sur le secteur du Val Mesnier, la réfection des voiries est prévue sur le secteur du Mauray. Le montant des travaux est estimé à 31 915 € HT subventionné pour partie par l'Etat et le Conseil général.

Ces travaux comprennent:

- mise en place d'une grave bitume,
- enrobé sur 10 cm d'épaisseur,
- gravillons sur les accotements.

## Eclairage public

Chemin vert:

Dans la continuité des travaux réalisés l'année dernière, 9 mâts avec lanternes seront posés courant 2009 pour un budget de 16900 € HT subventionné à 40% par le SDE.

Le Beau soleil:

Sur ce secteur une lanterne et une armoire de commande seront posées.

# Aménagement hydrauliques

Le Syndicat des bassins versant, dans le cadre de l'amélioration du libre écoulement des eaux poursuit ses travaux.

Ainsi, sur le secteur du VAL MES-NIER, mise en place de fascines (ou diguettes). Efficaces dans la lutte contre le ruissellement et l'érosion, la fascine est un aménagement



Aménagements hydrauliques au Val-Mesnier

hydraulique végétal dont les principaux objectifs sont de freiner l'eau et de retenir les limons.

Les fascines sont constituées de deux rangées de pieux entre lesquelles sont disposés des fagots afin de composer un écran de branchage en travers du ruissellement. Par ailleurs, cet aménagement confère au lieu un caractère paysager

Des travaux similaires sont actuellement en cours sur le secteur de la SALLE.

# L'église

Dans le cadre du projet de rénovation de l'église de Saint Martin Osmonville présenté courant 2008 et compte tenu



Aménagements hydrauliques à la Salle

des coûts importants, les travaux seront réalisés en plusieurs tranches.

Une première tranche de travaux sera engagée sur 2009 prévoyant notamment :

- la réfection du pignon,
- le remplacement de l'horloge et de la sonnerie.

# Dans nos écoles

### Création d'un poste d'adjoint d'animation

Compte tenu du nombre d'enfants scolarisés et du nombre d'enfants déjeunant à la cantine, un poste d'adjoint d'animation a été créé depuis le 19 janvier 2009.

Ce poste est pourvu par Mademoiselle Amélie MOUQUET qui encadre les enfants pour le trajet les amenant à la cantine, participe à la surveillance lors du déjeuner et assure des animations au cours de la récréation du midi.

# Vie municipale

### Cantine - mise en place d'un permis à points

Nos chères têtes blondes sont parfois difficiles à gérer et pour certaines plus encore ... Le repas du midi, même s'il reste pour tous un moment de détente, n'en demeure pas moins soumis aux règles de respect et de bien-être de chacun et de tous, petits et grands!

Aussi, afin de responsabiliser les enfants quant à leur comportement lors du déjeuner, un permis à points a été instauré début mai 2009.

Point de maréchaussée pour gérer les 12 points acquis en début d'année! Mais prévention, information, avertissement signé des parents (perte de 6 points).

En cas de perte des 12 points, l'exclusion temporaire ou définitive peut être envisagée ...

Gageons que nos chères têtes blondes auront à cœur de conserver leurs 12 points !

### Vacances de Pâques - soutien scolaire

Pour certains, les vacances de pâques ont été studieuses cette année!

En effet, le Ministère de l'Education Nationale a proposé de mettre en place des cours gratuits dispensés par des professeurs volontaires rémunérés en heures supplémentaires.

Cette proposition a donc été adoptée et mise en place dans notre Commune. Certains élèves (une douzaine environ), sur proposition des professeurs, ont ainsi pu bénéficier de cours de français et de mathématiques organisés sur 3 heures par jours pendant 5 jours. S'agissant de propositions, ces cours n'avaient bien entendu aucun caractère obligatoire.



Fonctionnement	674 499 €
Investissement	1 577 302 €
Subventions allouées aux associations	2 535 €
Subventions allouées aux écoles	463 €

# Régie de transport

Exploitation	27 765 €
Investissement	17 566 €

Pour l'année 2009, le taux des taxes locales est maintenu à savoir :

Taxe d'Habitation :	9.24%
Taxe Foncière bâtie :	9.58%
Taxe Foncière non bâtie :	21.78%
Taxe Professionnelle:	8.69%



# Travaux d'entretien

- Réparation du porche de l'école primaire
- Travaux de plomberie à la salle des fêtes : réparation du lave-mains, remplacement du chauffe eau
- Achat d'un semoir pour le sablage/salage de la voirie enneigée
- Nouvelle ligne fax indépendante de la ligne téléphonique et achat d'un fax (02 32 91 14 62)
- Réparation des portes ancien vestiaire du stade
- Remplacement des lampes d'éclairage public





# Le projet de construction d'une école élémentaire

Le conseil municipal a décidé de réaliser la construction de la nouvelle école sur le terrain proche de l'école maternelle. Le projet consiste en la création de 5 salles de classe, d'une salle

plurivalente, d'un restaurant scolaire, d'une garderie, de sanitaires, d'un préau.

Courant février, un appel à candidatures a été lancé pour un concours d'architectes, auquel 22 ont répondu.

Le 3 mars toutes les candidatures ont été examinées et 3 candidats ont été sélectionnés pour répondre à ce projet.

Le 24 mars, l'examen des projets a été réalisé avec réception des 3 architectes.

Au mois d'avril, une étude géotechnique d'avant projet a été réalisée en vue de donner les



Décapage de l'emprise de la construction

hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de

l'avant projet ainsi qu'un décapage sur l'ensemble de l'emprise de la construction. Une concertation a eu lieu avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et le permis de construire est en cours.



Implantation de la future école élémentaire



# Les anciens combattants

Entourés de Carole HAIMONET, Maire et du conseil municipal, de nombreux osmonvillaises et osmonvillais ont accompagné Monsieur Pierre HANZARD, Président et les Anciens Combattants pour commémorer le 64ième anniversaire du 8 mai 1945. C'est sous le soleil que les Anciens Combattants ont honoré cette journée en commençant par un dépôt de gerbe aux monuments aux morts suivi par un vin d'honneur et du traditionnel banquet à la salle des fêtes. Les enfants, orchestrés par Georgina



DIEUTRE, ont interprété la Marseillaise. Trois membres de l'association ont été décorés: Messieurs AUVRAY et LAURENCE ont reçu la croix du Djebel et Monsieur PICARD la croix de la valeur militaire.

# Le club de l'amitié

Le club de l'amitié vous présente le résultat des festivités depuis le 1 er janvier 2009.

13 janvier : rassemblement des Anciens avec repas à 12 h30 suivi d'un repas préparé par l'auberge de la varenne 25 janvier : loto du club de l'amitié avec 210 personnes

**3 juin** : journée pêche aux étangs de Sommery. 60 personnes y participèrent avec un après midi ensoleillé se terminant vers 18 heures par la distribution des truites.

19 h 30 un repas fut servi à l'auberge de la varenne par Ludovic et Noémie.

Merci à toutes les personnes qui ont bien péché.

Tous les premiers mercredis du mois nous nous réunissons à la salle des fêtes pour jouer aux cartes, aux dominos, au rummikub,...avec une soixantaine de personnes, puis vers 17 heures nous passons à table pour une collation avec assiette variée. Au milieu du repas, nous souhaitons les anniversaires des adhérents de chaque mois, et ensuite nous prenons le café, pour finir vers 19 h. Tout le monde est content de se retrouver.



# L'association Tipoulot

«Pourquoi, un jour , l'envie d'écrire des chansons s'est-elle emparée de moi?

C'est un long cheminement qui m'y a conduit. D'abord la découverte, à l'adolescence, du pouvoir de la musique et des mots, et ceci grâce à Brassens, de l'écoute compulsive de mes chanteurs préférés, je suis passé à l'interprétation de quelques unes de leurs chansons: achat d'une guitare, apprentissage du solfège et de l'instrument, et plaisir partagé en famille ou entre amis. Et puis un jour, des idées me sont venues en «grattant» ma guitare, les mots et les phrases ont accepté de «se coucher» sur le papier, en bon ordre! Le soutien de ma « Lili », l'aide et les encourragements de mes enfants ont été précieux.

Yannick Foll - Président de l'association TIPOULOT - 6, rue de Saint-Saëns L'association musicale « Tipoulot » vous propose un spectacle de type concert, 14 chansons de Yannick Foll, auteur compositeur s'accompagnant à la guitare avec Pierre Le Meur ( flûte, guitare et accordéon).

L'association TIPOULOT jouera à Saint-Saëns, au cinéma théatre, le 26 Septembre 2009 au profit de l'association de pêche de Saint Saëns (Tarif 5€ et gratuit pour les moins de 12 ans) Pour en savoir plus : *http://yannick.foll.free.fr* 

# Vie associative

# Coupes de cross

Sollicitée par l'Amicale de Neufchâtel athlétisme, la municipalité a accepté d'organiser avec le concours du comité des fêtes et



# Union Sportive de Saint-Martin-Osmonville

#### Le bilan sportif:

Nos benjamins ont terminé 6ème.

Nos moins de 13 ans ont terminé 11ème.

Nos seniors ont terminé 6ème.

Nos vétérans ont terminé 9ème.

Le bilan financier est positif grâce aux différentes manifestations organisées tout au long de la saison.



#### La constitution du bureau:

Mr Lasne Christophe: Président Mr Carretier Yvan: Vice président Mme Auvray Christelle: secrétaire Mr Lemarier Philippe: Trésorier

Mr Delande Christian: Président d'honneur Mme Haimonet Carole: membre d'honneur

Les dirigeants: Mrs Duhamel, Correia, Carretier, Lemarier, Lasne,

# Vie associative

Hautefeuille, Petit, Auvray, Dupont, Delande, Broquet, Bunel et Mme Auvray.

Pour la saison 2009/2010 les différentes manifestations seront:

- -Portes ouvertes le 27/06/2009
- -Calendriers (les photos seront prises le samedi 05 septembre)
- -Tombola en décembre
- -Soirée dansante en Avril
- -Tournoi de sixte le Dimanche de la Pentecôte
- -Tournoi des jeunes

Le président remercie tous les dirigeants, les parents et toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de la saison. LE CLUB RECRUTE DES DIRIGEANTS, DES JOUEURS DE 5 à 14 ANS ET

DES JOUEURS ADULTES.

VEUILLEZ CONTACTER Mr LASNE AU 0232801615

Le président Mr Lasne Christophe



# Le comité des fêtes

## La chasse à l'oeuf

Le 19 Avril dernier, le hameau du Mauray, plutôt calme habituellement, a eu la surprise d'avoir beaucoup de voitures stationnées en ses lieux car des centaines d'œufs cachés dans les bosquets de Mr Bouctot attendaient les enfants de St Martin. Ces derniers, petits et grands, répondirent très nombreux à l'invitation du comité des fêtes. Chacun a put repartir avec un panier remplis d'oeufs et de cloches en chocolat après avoir passé un long moment à les chercher dans la forêt. Il est vrai que les membres du comité ont acquis une certaine expérience pour cacher les friandises en chocolat depuis le nombre d'années que cette chasse aux oeufs est organisée. (Photo Alain Cozette, Saint-Martin-Osmonville).



Top départ donné par Georgina Dieutre, présidente du comité des fêtes

### La foire à tout

Le dimanche 24 Mai, le comité organisait sa foire à tout annuelle. De nombreux exposants et promeneurs ont répondu présent. Une restauration sur place était proposée. Une magnifique journée sous le soleil. (Voir photo en première page)

#### Informations diverses

Cette année, le comité des fêtes a investi dans une friteuse professionnel d'une grande utilité.

**Prochain RDV le 13 Juillet**: jeux pour les enfants 15H au stade – 19H soirée barbecue – 22H15 retraite aux flambeaux – 23H feu d'artifice suivi du bal.

**14 Juillet** : Rassemblement au monument aux mort à 11H30 : dépôt de gerbes suivi d'un apéritif offert par le comité des fêtes.



# **Ecole Maternelle**

Les 52 élèves de l'école maternelle vous invitent à la kermesse le samedi 20 Juin à partir de 14H30. LEs élèves exposeront leurs travaux et chanteront. Des animations et des stands (chamboule-tout, pêche à la ligne, ...) vous seront proposés.

Le bénéfice de cette kermesse permet de financer des sorties et des spectacles.

Durant cette année les élèves de l'école maternelle sont allés au muséum d'histoire naturelle à Rouen, ont vu un spectacle sur les 5 sens, ont fêté Noël et Carnaval ...

Pour conclure l'année scolaire, les élèves iront le 9 Juin à la ferme du Val de Bures à Bellencombre et assisteront à l'école à un spectacle «Jo le crapaud».



# Mon année de CP 2008-2009

- En CP, j'ai aimé la piscine et plonger du bord. J'ai aimé faire les villes imaginaires comme la ville chiffon, la ville baguette et la ville suspendue qui ont été exposées à Neufchâtel. Jeanne
- En CP, j'ai aimé apprendre à écrire des histoires et des phrases. Victor
- En CP, j'ai aimé toutes les sorties surtout le zoode Cerza où j'ai vu des girafes.

#### **Théotime**

- En CP, j'ai aimé le zoo où j'ai vu des lions. **Jéréline**
- En CP, j'ai aimé toutes les sorties parce qu'on a appris des choses. Louise
- En CP, j'ai aimé faire du sport, la piscine, les sorties, écrire et faire de la musique. Clément
- En CP, j'ai aimé les rencontres chantantes où j'ai chanté : à la volette, le lion est mort, au feu les pompiers, danse petit clown, la fête s'est envolée, la mouche Tsé-Tsé à Rouen. Clément
- En CP, j'ai aimé la piscine parce qu'on a appris à nager. Aymerick
- En CP, j'ai aimé la piscine, mettre la tête sous l'eau. Joyce
- En CP, j'ai aimé faire de la cuisine parce que j'ai appris à faire des choses que je ne savais pas. Flavien
- En CP, j'ai aimé la piscine, nager, le sport quand on lançait les ballons et les lions au zoo. **Mélissa**
- En CP, j'ai aimé la piscine. Alexandrine
- En CP, j'ai aimé les maths, apprendre les dizaines. Jules
- En CP, j'ai aimé la piscine : les exercices, mettre la tête sous l'eau et nager.

#### **Thomas**

- En CP, j'ai aiméé le zoo de Cerza parce qu'il y avait des lions, des hippopotames et le magasin de souvenirs. **Nathan**
- En CP, j'ai aimé la piscine parce que j'ai appris à nager. Enzo
- En CP, j'ai aimé la piscine et faire du sport. Lucien
- En CP, j'ai aimé aller à la piscine, les jeux étaient très marrants. Léa
- En CP, j'ai aimé la sortie au zoo de Cerza. Noé
- En CP, j'ai aimé voir les lions à Cerza. Emeline
- En CP, j'ai aimé lire les livres de CP parce qu'il y avait des livres qui faisaient rire. Malory
- En CP, j'ai aimé aller voir les lions à Cerza. Alicia
- En CP, j'ai aimé la sortie à Cerza. J'ai aimé donner à manger aux loups blancs.

#### Lucas

- En CP, jai aimé le marché de Buchy, j'ai aimé goûter les fruits et me promener ! Margaux
- En CP, j'ai aimé le sport parce qu'on a fait de la danse et aussi les sorties pédagogiques. Juliette
- En CP, j'ai aimé le zoo de Cerza et le magasin de souvenirs. **Diwéra**

#### et nous avons adoré faire de l'électricité ...

# Vie des écoles

# Sur les traces du passé (CE1-CE2)

Les élèves de CE1-CE2 se sont rendus au Tréport le mardi 2 Juin 2009. Ils sont visité le kahl-burg, un abri souterrain creusé dans la falaise durant la guerre 1939-1945. Il a été maçonné de briques venant d'un hôtel situé sur la falaise.

Il possède 4 niveaux reliés entre eux par 225 marches et 270 mètres de galeries.

- «Dans le kahl-burg, on a vu des objets très vieux et très intéressants.» **Sarah**
- «Venez voir le kahl-burg. On voit plein de choses comme des fusils, des grenades.» Lélia



- «C'était bien. On nous a fait voir des missiles et aussi des armes. Il y avait plein de pièces où vivaient les soldats.» Carl
- «Il y avait la salle de tirs et plein d'autres choses comme les chambres.» Marine
- «Dans le kahl-burg, il faisiat noir et froid. Il y avait plusieurs pièces.» **Lisa-Marie**
- «Dans des vitrines, on a vu des armes, des grenades, des missiles, un fusil à pompe et des tuyaux d'aération.» Quentin et Florent





# LAND ART à Saint-Martin-Osmonville (CE2-CM1)

Après être allés visiter une exposition photographique de land art à Saint-Saëns (intitulée «les joies de la nature»). Nous avons travaillé sur les «jardins» dans le cadre des projets de classe et d'école. Puis nous avons visité les jardins de l'abbaye de Saint-Martin de Boscherville (structure, agencement des plantes, couleurs ...)

De retour en classe nous avons d'abord fait des recherches en utilisant les catalogues horticoles. Enfin nous sommes passés à la cueillette dans le village. Les végétaux et les minéraux récoltés ont ensuite été disposés sur des feuilles de papier blanc avant d'être photographiés, la land art étant une création éphémère I

Ecole élémentaire de Saint-Martin-Osmonville Classe de CE2 - CM1, Mme Kermanach







# La visite du collège

Le mardi 26 mai, nous avons visité le collège de Saint-Saëns (Guillaume le Conquérant) pour notre entrée en sixième. Quand nous sommes arrivés, Monsieur Favard, le principal adjoint, nous a expliqué la vie au collège. Ensuite, nous avons assisté à la répétition de la classe chant «CHAM». Après, nous avons été répartis dans les classes. A 12H30, nous nous sommes regroupés pour aller manger au self. Puis, nous sommes retournés dans les classes. Avant de repartir à l'école, nous avons parlé de l'entrée en sixième avec Monsieur Favard. Vers 15H30, nous sommes retournés à l'école.

La classe de CM2 (Morgane et Lucie)





# Déchetterie communautaire (rappel des horaires)

Vous trouverez ci-contre un rappel des horaires de la déchetterie communautaire de Buchy. Pour toute information complémentaire ou problème de collecte, vous pouvez joindre à la communauté de communes du Moulin d'Ecalles, Mme Patricia Lequet au 02 35 34 73 74.





# S.I.A.E.P.A des sources de la Varenne et de la Bétune

Votre commune adhère au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement des sources de la varenne et de la Béthune. A travers cette adhésion, la commune de Saint-Martin-Osmonville délègue totalement à ce syndicat ses compétences pour les questions :

- d'eau potable
- d'assainissement collectif
- d'assainissement non collectif

Le syndicat est composé de 25 communes représentant un total de 12473 habitants.

# Infos pratiques

### L'eau potable

Le syndicat assure la distribution de l'eau sur tout le territoire. Pour desservir les communes en eau potable, le syndicat dispose de 4 points de captage (La boissière, Esclavelles, Montérolier, Sommery), de 2 réservoirs (Sommery, Esclavelles), de 3 chateaux d'eau (Saint-Martin-Osmonville, Sommery, Esclavelles) et de deux surpresseurs (Estouteville ecalles, Quièvrecourt).

Cela représente 300 Kms de réseaux.

### L'assainissement collectif

Le syndicat collecte et assure le traitement des eaux usées dans des stations d'épuration.

A ce jour, le syndicat a mis en place 4 stations d'épuration : à Saint-Martin-Osmonville, Sommery, Esteville et Bosc-Mesnil. Cela représente 12 Kms de réseaux pour 1700 habitants desservis.

# Le Service Public d'assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC assure le contrôle des installations privées existantes, la réhabilitation d'installations privées, l'entretien d'installations existantes, la vidange des fosses(\*) et le traitement des produits de vidange. Il contrôle également la bonne exécution des travaux sur maisons neuves.

L'assainissement peut s'opérer via un système d'épuration par le sol en place (épandage souterrain par tranchée), ou par un sable de substitution (filtre à sable vertical drainé) ou encore par un dispositif surélevé (tertre d'infiltration).

<sup>(\*)</sup> Le périmètre du SPANC comprend environ 3000 installations dont il assure le contrôle et le bon fonctionnement. A ce titre, le SPANC peut prendre en charge la vidange de votre installation à condition que cel-21 le-ci soit en conformité avec la réglementation en vigueur et présente



REDEVANCE CONTROLE (PART SYNDICALE) = vous payez le contrôle de votre fosse et sa vidange régulière (~tous les 4 ans) au fur et à mesure de votre consommation d'eau

un bon fonctionnement. En effet, chaque foyer non desservi par du collectif paye sur sa facture d'eau (cf. facture ci-contre) une redevance à hauteur de 0,6200€ par m3 d'eau consommé, laquelle permet lorsque la fosse est à vidanger (environ tous les 4 ans) de faire appel au syndicat. Celui-ci prend en charge l'opération puisque vous la payez au fur et à mesure de votre consommation.

#### L'urbanisme

Le syndicat émet un avis technique sur les certificats d'urbanisme et les permis de construire.

#### Les élus

- 1 Président: Mr Georges MOLMY
- 4 vice-présidents
- 50 délégués dont deux de la commune de Saint-Martin-Osmonville (Florent HAUTEFEUILLE et Gaëtan DUSSAUX)

# L'équipe

- 1 directeur général des services
- 1 technicienne SPANC
- 1 agent technique qualifié
- 1 agent technique
- 1 adjointe administrative à l'environnement
- 1 assistante de direction comptable

#### Les coordonnées

■ Siège: Mairie de Saint-Martin-Osmonville

76 680 SAINT-MARTIN-OSMONVILLE

■ Bureaux: 16, Grande rue Saint-Jacques

BP 52 - 76 270 NEUFCHATEL EN BRAY

# Infos pratiques

Tél: 02 35 94 28 50 Fax: 02 35 94 94 64

email: si.sg.siaepa-varenne-bethune@wanadoo.fr



# Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu pour la commune de Saint-Martin-Osmonville tous les mardis (très tôt le matin). Le Mardi 14 Juillet, la collecte n'aura pas lieu, elle sera différée au mercredi 15 Juillet.



# Elagage: allier sécurité et environnement

Electricité de France, concessionnaire des ouvrages de distribution d'électricité, doit veiller à assurer la sécurité des biens et des personnes à proximité de ces ouvrages. L'élagage est une des actions d'entretien nécessaire pour remplir pleinement cette mission. En effet, les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique peuvent, dans certaines circonstances, devenir dangereuses, provoquer des incendies ou des chutes de câbles et entraîner des accidents corporels graves.

## Que faire si un arbre menace une ligne ?

C'est à EDF de faire le nécessaire pour mettre fin au risque. Toute personne constatant qu'un arbre menace une ligne doit prévenir le plus vite possible le dépannage EDF (0 810 333 076)

## Les droits et obligations

Pour EDF	Pour le propriétaire
L'article 12 de la loi du 15 Juin 1906 reconnaît au concessionnaire le droit de «couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement ou leur chute occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages» EDF confie les travaux à une entreprise spécialisée et agréée pour travailler à proximité des lignes. L'entrepreneur n'est pas tenu d'effectuer le broyage des débris, le dessouchage, ni la mise en stère.  EDF ou l'entreprise prestataire doivent réaliser une information collective préalable par voie d'affichage en mairie.	Le propriétaire doit laisser l'accès à la zone d'élagage. Les arbres situés dans la zone de servitude lui appartiennet, puisqu'une servitude ne le price pas de son droit de propriété. Le propriétaire pourra réaliser les travaus lui-même, à condition d'en avertir EDF, qui lui donnera toutes les instructions et conseils utiles pour réaliser ses travaux en sécurité. en cas de chute d'arbre sur une ligne, le propriétaire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne. EDF peut ainsi demander réparation des préjudices subis lorsque des tiers endommagent des ouvrages électriques de manière intentionnelle ou accidentelle.

Prise en charge de l'élagage

Arbre	Ligne	Responsabilité
Domaine privé	Domaine privé	EDF(1)
Domaine privé	Domaine public	Propr. de l'arbre
Domaine public	Domaine public	EDF

<sup>(1) :</sup> les frais d'élagage sont à la charge d'EDF, sauf si les arbres ont été plantés par le propriétaire dans la zone de déboisement après la construction de la ligne et qu'il en néglige l'entretien.

# Consignes de sécurité

Même sans toucher une ligne, on risque l'électrocution (phénomène d'amorçage).

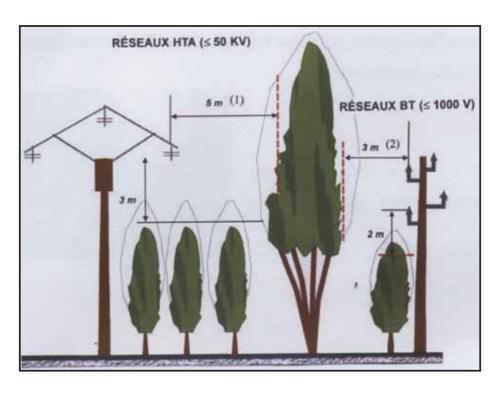
Ne jamais toucher une branche sur une ligne électrique, ou la surplombant, ne pas toucher un arbre en contact ou très proche d'une ligne.

# Infos pratiques

Ne pas s'approcher ou approcher des objets à moins de 3 mètres d'une ligne, sauf accord écrit préalable d'EDF précisant les mesures de sécurité à mettre en place dans ce cas.

En cas de ligne tombée à terre, ne jamais s'en approcher et encore moins la toucher, et avertir le service dépannage d'EDF (0 810 333 076).

# Les distances d'élagage de la végétation le long des lignes électriques





# Enquête de recensement 2009

Après avoir remercié la commune pour le bon déroulement de l'opération, la direction régionale de l'INSEE nous a fait part des résultats des comptages faisant suite à l'enquête de recensement réalisée début 2009 sur le territoire de la commune de Saint-Martin-Osmonville. Après les contrôles effectués par l'INSEE lui-même, les résultats sont les suivants :

	Décomptes de l'INSEE
Adresses d'habitation	402
Dossiers d'adresse collective	4
Résidences principales	379
Total des logements occasion- nels, résidences secondaires, logements vacants	28
Total des logements enquêtés	407
Total des bulletins individuels	1104
Fiches de logement non enquêté	4
Total des logements d'habitation	411
Feuilles de logement des habita- tions mobiles	0
Bulletins individuels des habitations mobiles	0
Fiches de logement non enquêté des habitataions mobiles	0
Bulletins individuels des personnes sans abri	0

Toute l'équipe municipale remercie nos agents recenseurs, Melle Sabrina SEVESTRE et M. Lucien BUKOWSKI, pour la qualité du travail accompli.



# 16 ans? Et le recensement?

Votre enfant, garçon ou fille a 16 ans. Il faut qu'il ou elle se fasse recenser en mairie.

L'acte de recensement pourra lui être demandé pour certaines inscriptions étudiantes ou démarches administratives.

Cette démarche conditionne également sa convocation à la journée d'appel à la préparation militaire (JAPD).

Alors n'oubliez pas, le recensement est obligatoire et peut être important pour l'avenir de votre enfant.

# (

# Vous avez 18 ans (ou +) ...

... et vous avez des questions sur la JAPD ? Ou sur l'armée en générale (recrutement, possibilité d'engagement, carrière...) ? Sachez qu'il y a en mairie un correspondant défense, M. CARRE-TIER Yvan, qui fera le nécessaire pour répondre à vos questions et vous aiguiller éventuellement vers les bons interlocuteurs. N'hésitez pas à prendre rendez-vous.



# Etat CIVIL - Année 2008 et 2009

Avis de Naissance (du 01/12/2008 au 31/05/2009)

17/12/2008 – ROBERT Léane 08/01/2009 – CARLES Melvyn 28/01/2009 – LABORDE Alice 03/02/2009 - FESSARD Warren

09/03/2009 - BLOQUET Joshua

21/03/2009 - BLEIN-CHARY Juliette

07/04/2009 - DUTOT Louann

01/05/2009 - RIMBERT Marion

24/05/2009 - BAUDOUIN Bakary

07/06/2009 - VALLOIS Timéo

#### **MARIAGE**

Néant

### **DECES**

19/01/2009 - MOCQUEREAU Anne-Marie

25/01/2009 - LOYSEL Jean

06/02/2009 - RADE Ginette

11/02/2009 - RADE Didier

28/02/2009 - GUEROUT Marie

25/03/2009 - MARCHAND Jean

## Noces d'OR pour M.MME DELANDE







Le 11 avril 2009, en partenariat avec le Conseil Général 76, la commune a organisé un déplacement pour aller soutenir les deux clubs de footbal haut-normands évoluant en ligue 1 cette saison. Le trajet en car et les places pour le match étaient offerts. 50 personnes ont répondu présentes.

Rappel du score : 1-2, victoire de Caen.

But pour Le Havre : Alassane 40e

Buts pour Caen: Savidan (18e), Lemaître (87e)



# Elections Européennes

Le 7 Juin dernier se déroulaient les élections Européennes. Pour ces élections, le scrutin est à un seul tour. Il s'agit d'un scrutin de liste par circonscription à la représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel. La répartition des sièges se fait à la plus forte moyenne. Les résultats pour la commune de Saint-Martin-Osmonville sont les suivants :

Inscrits: 759

Votants: 286 (37.68%)

Blancs/nuls: 22 Exprimés: 264

DLR	M.GREGOIRE	6
AEI	M.FRAU	11
FRONT DE GAUCHE	M.HENIN	7
EUROPE ECOLOGIE	MME FLAUTRE	34
FN	MME LE PEN	34
PS	M.PARGNEAUX	38
LIBERTAS	M.NIHOUS	15
MODEM	MME POUPIN	16
UMP	M.RIQUET	73
LO	M.PECQUEUR	13
PDF	M.LANG	1
NPA	MME LEPAGE	16



# Les nouveaux passeports biométriques

Une nouvelle génération de passeports comportant, outre les données contenues dans le passeport actuel, l'image numérisée duvisage du titulaire ainsi que celles de deux empreintes digitales, va être mise en place.

Au terme d'un règlement communautaire en date du 13 décembre 2004, les Etats membres ont pour obligation de délivrer sur l'ensemble de leur territoire un passeport biométrique à partir du 28 juin 2009. Ce nouveau titre s'inscrit dans la logique de sécurisation des documents d'identité et de protection des usagers contre la fraude documentaire.

Les modalités de dépôt des demandes de passeports sont modifiées: les usagers doivent déposer leur dossier auprès de l'une des 2000 communes où sont implantés les dispositifs de recueil des données biométriques (stations de biométrie).

Le choix de ces collectivités a été effectué dans chaque département avec les associations des maires en tenant compte du nombre de titres délivrés, de l'accessibilité des communes et de leur r;ôle de boura-centre .Ainsi, 30 communes disposant

# En bref ...

au total de 59 stations, ont été retenues, dans le département de la SeineMaritime.

L'ensemble du dispositif sera opérationnel dans le département à partir du lundi 29 juin prochain. A compter de cette date, votre demande de passeport devra être déposée selon votre choix auprès de la mairie de l'une des 30 communes figurant ci-contre. Le titre devra être retiré auprès de la mairie où la demande a été faite.

Nous rappelons, par ailleurs, que vous aurez désormais la possibilité de déposer votre demande de passeport dans n'importe quelle commune du territoire national équipée d'une station de biométrie, et ce quel que soit votre domicile. Vous aurez toutefois l'obligation de retirer votre passeport auprès de la commune dans laquelle vous avez déposé votre demande de passeport.

A compter de cette même date, il n'y aura plus de délivrance de passeport électronique, sauf pour les demandes que vous nous aurez déposés en Mairie antérieurement au 29 juin 2009. Ceux-ci seront instruits selon l'ancienne procédure.

# Liste des 30 communes du département

# Arrondissement de ROUEN:

BARENTIN: 2 BOIS-GUIIIAUME: 1 CANTELEU: 1

CLERES: 1

DEVIIIE-IES-ROUEN: 1
GRAND-COURONNE: 1

GRAND-QUEVIIIY: 1

MAROMME: 1

MONT-SAINT-AIGNAN: 1

PETIT-QUEVIIIY: 1

ROUEN: 10 (sans matériel photographique \*)
ST-ETIENNE-DU-ROUVRAY

: 1

SOTTEVIIIE-IES-ROUEN: 1

YERVIIIE: 1

YVETOT: 2 (sans matériel photographique \*)

# Arrondissement de DIFPPF:

BLANGY-SUR-BRESLE: 1

DIEPPE: 3

EU:2

FORGES-IES-EAUX: 1 GOURNAY-EN-BRAY: 1 NEUFCHATEL-EN-BRAY: 1 SAINT-VALERY-EN-CAUX: 1 TOTES: 1

#### Arrondissement du HA-VRF

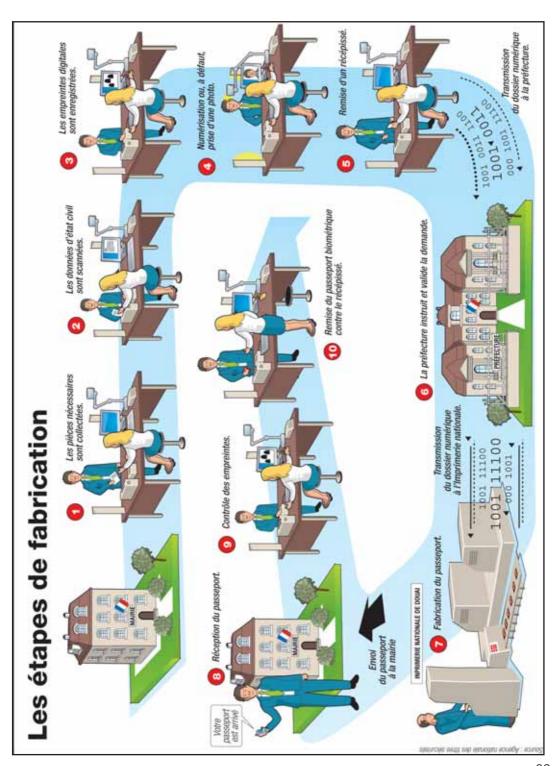
BOIBEC:2

FECAMP: 2 (sans matériel

photographique \*)
GONFREVIIIE I'ORCHER : 2
IE HAVRE: 10 (sans matériel photographique \*)
LIIIEBONNE: 1

MONTIVIILIERS: 2 SAINT-ROMAIN de COL-BOSC: 1 (sans matériel photographique \*)

\* Pour les communes dont les stations de biométrie ne sont pas dotées du matériel photographique, les usagers devront, lors du dépôt en mairie de leur dossier de demande de passeport, produire 2 photographies répondant aux normes en vigueur.





# Mise à disposition d'un défibrillateur

Cet appareil peut sauver une vie!

Il ne peut servir à rien d'autre!

Ne le volez pas, ne le détériorez pas !

L'arrêt cardiaque inopiné, appelé aussi mort subite de l'adulte, est responsable de prés de 50.000 décès chaque année dans notre pays. Il constitue un véritable problème de santé publique.

Si un choc électrique externe (défibrillation) est délivré précocement, il peut interrompre la fibrillation et permettre la

survie du patient. On estime ainsi que 3 000 à 4 000 vies pourraient

être sauvées chaque année en France. Par ailleurs, le taux de survie à un arrêt cardiaque est 4 à 5 fois plus élevé dans les pays dont les lieux publics sont équipés de défibrillateurs automatisés externes et la population formée aux gestes qui sauvent. Pour cette raison, le décret de mai 2007 autorise l'utilisation par le public de défibrillateurs automatiques afin que le premier témoin, quelle que soit sa compétence, et sans formation préalable délivre le plus tôt possible un choc électrique externe pouvant sauver une vie.

Devant ce diagnostic, le Département de Seine-Maritime

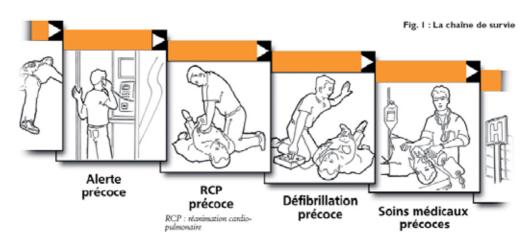
> a acheté 1 000 défibrillateurs entièrement automatisés (DEA) pour

les installer dans les sites départementaux (musées, collèges, etc.), et les 695 communes de moins de 3500 habitants.

33

La commune a nommé deux référents (un élu et un technicien) pour suivre l'installation du dispositif et sa maintenance.

Ce défibrillateur est installé sur la façade de la Mairie, il est à votre disposition. Un film vidéo de présentation est à votre disposition sur le site Internet du Département à l'adresse suivante: www.seinemaritime.net. Rubrique les ACTIONS > SANTE / SOCIAL > PREVENTION SANTE > DEFIBRILLATEUR. Nous vous recommandons vivement de le visionner. Et n'oubliez pas que le défibrillateur ne constitue QU'UN maillon de la chaîne de survie, et qu'il convient de n'en négliger aucun autre!!

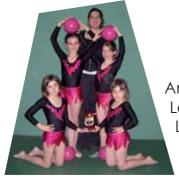






# Saint-Martin brille en Gymnastique

Le 22 Mars 2009, les filles de Saint-Martin ont disputé le championnat de division critériums I benjamines à Saint-Saëns. Après avoir effectué l'exercice au ballon sur une musique imposée, elles ont fini premières du championnat dans leur catégorie.



Anais CORREIA Léa MAGALHAES TRINDADE Ludivine DEMEULE Océane GENTY Entraineur Harmony MOKHEFI

De même, les poussines ont terminé première de leur catégorie au même championnat de division critérium là la corde sur une musique imposée.

Adèle Rachel Elina Emma Déborah Domitille Entraîneur Céline



# Un champion du monde à Saint-Martin!!



Jean-Marie Guerra a commencé sa carrière motonautique en faisant de l'assistance. Il est ensuite devenu pi-

lote en 1997, toujours dans le même team : «GRAND CASINO DE FORGES LES EAUX». Les bateaux s'appellent des catamarans pour des courses inshore. Il y

a deux types de courses : l'endurance et la vitesse. Jean-Marie Guerra a pratiqué les deux. Il a débuté sur

la plus petite cylindrée (850cc) puis après 4 ans est passé dans la catégorie supérieure (2000cc) pour ensuite atteindre 5 ans plus tard la catégorie reine : les 3000cc (jusqu'à 240 km/h). Il a courru partout en France et à l'étranger comme en Italie, Pologne, Slovaquie et en Egypte. Le palmarès de Jean-Marie Guerra est particulièrement bien fourni. On distingue notamment en 2003 une victoire au scratch des 24H de Rouen sur un 2000cc en devançant (chose unique)

tous les 3000cc. Il termine l'année champion du monde d'endurance en 2000cc. Idem en 2005. Mais 2006 (première année en 3000cc) fût une année noire: le bateau prend feu suite à un accident avec un concurrent, alors qu'ils étaient en tête de la course. Ils ont tout perdu ... En 2007, il se rattrape et termine l'année champion de France

et champion du monde d'endurance dans la catégorie reine. Idem en 2008 avec en plus une victoire

au scratch des 24H de ROUEN dans la catégorie reine. C'est à l'issue de la dernière course de la saison en Egypte que Jean-Marie Guerra annonça sa retraite en tant que pilote. Ce fût manifestement, à 59 ans, aux dires de ses proches, une sage décision. Il est maintenant consultant sportif pour la maison «Arcannes production» qui couvre l'évènement des 24H de ROUEN. Nous lui souhaitons bonne continuation.



# Mots croisés

# Solution des mots croisés du précédent numéro

	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	ı	J
1	L	- 1	В	Е	R	Α	Т	ı	0	N
2	Α		Е	Т		D	Е	R		ı
3	В	Е	Α	U	S	0	L	Е	I	L
4	0	R	Т	- 1	Е		Е		Ν	
5	U		Е		D	0	R	Α	D	Е
6	R	U		Е	U	R	Е		U	Р
7	Α	Т	Α	R	- 1		Р	0	L	Е
8	В	Е	Т	Е	S		0	R	G	Е
9	L		М		Е		R	Е	Е	S
10	Е	Т	0	N		Α	Т		N	
11	S	0	S		Т	- 1	Е	R	С	Е
12		S	Р	Α		N	U	Е	Е	S
13	Α	С	Н	Е	Т	Е	R	Α	S	
14		Α	Е	R	Α	S		N		Р
15	В		R	Α	Т		С	I	Е	L
16	R		Е	Т	Α	Т		М	U	Е
17	Е	Т		Е	Ν		Т	Α	Χ	I
18	Q		R	U	Е	S		S		N
19	U	S	Е	R		U	Т		М	Е
20	I	Т	Е		0	R		S	Α	М
21	G	Е	L		Р	Е	R	- 1	М	Е
22	N		S	S		Т	ı	Т	Α	N
23	Υ			Α	L	Е	S	Е	N	Т

Horizontalement : 1: Notre grande rue. 2 : En plus. L'ultime ( la ). 3 : Dans la vallée. 4 : Ca pique.

5 : Poisson de mer ou de riviére. 6 : Filet d'eau. 27. Riche de SMS. 7 : Première console. Au nord comme au sud. 8 : Pas malins. Céréale. 9 : Imités le cerf. 10 : Grande école sur la Tamise.

Arrêt de travail. 11: A lancer en cas d'urgence. Vaut le coup dans l'ordre. 12: Refuge animal. Beaucoup.

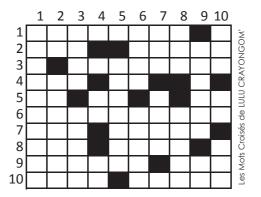
13 : Aquiereras. 14 : Ventilas. 15 : Sympa qu'à l'opéra. On le voudrait toujours bleu. 16 : Pays. Change de peau. 17 : Celébre étranger. Adverbe de lieu. Célébre à Londre, jaune à New-York. 18 : Voies. 19 : fatiguer. Autre do. Personnel. 20 : Fin de messe. Matière d'alliance. Grand oncle. 21 : Pour epi rebel. Plus bon.

22 : Sécu. Gros costaud. 23 : Usinent.

Verticalement : A Cultivable. Hameau du coin. B : Ter minaison infinitif. Indien. Opéra ( la ). Petite élue. C : Bouche bée. La notre est pure. Vrais. D : Fourreau. Long temps. Ventilateur. Pas la tienne. E : Plaise.

Soulier. Officier de police. **F** : Jeune. A eu sa ruée. Sous la ceinture. Assurance. **G** : Travail pour le petit écran. Bon de veau. **H** : Colère ancienne. Monnaie. Ravivas. On en a des beaux. **I** : Grâces. Pas nous.

Sans elle pas de nous.  ${f J}$  : Grand fleuve. Gonflées. Devant la matière. Totalement.



#### **HORIZONTALEMENT**:

- 1. Trente-trois centilitres de bon vin d'Anjou!
- 2. Nul n'est censé l'ignorer. Danse enfantine.
- 3. Courants.
- **4**.Utilise. Pays plus connu pour ses vins que pour sa langue.
- 5.Ile. Champion. Préposition.
- 6.N'aime pas attendre.
- **7**.Personnel. Entrée ou poussée.
- 8. Descend. Pèse 2000 kg dans le nord de l'Europe.
- 9. Eviter une difficulté. S'opère avant la distribution.
- **10**. Différence physique. Fréquente une maîtresse.

#### **VERTICALEMENT**:

- 1. Spécialistes des bouquets!
- 2. Vachement belle. Pas de couscous sans elle.
- 3. Prendre connaissance. Dévots.
- **4**.Coule dans le Nord de la France. Petit cube pour jouer.
- 5.La voie des timbrées!
- **6**. Maladie d'avant-scène. S'est trop rapproché du soleil et a fini dans la mer.
- 7. Possessif. Arides.
- 8. Fin anglaise. Propre.
- 9. Accompagnent les campeurs. Prénom lu phonétiquement.
- 10. Démonstratif. Eclos. Est dite voleuse.

# SAINT-MARTIN-OSMONUILLE sur INTERNET

Toujours conscients des attentes de tous quant à ce projet, nous avons d'ores et déjà mis en ligne la synthèse des procès verbaux des Conseils Municipaux. Ceux-ci sont en libre consultation. La mise en place de la version définitive du site est toujours prévue pour la fin de l'année. Vous pouvez consulter le site officiel de la mairie de Saint-Martin-Osmonville à l'adresse suivante:

### www.saint-martin-osmonville.com



Prochaine parution: Janvier 2010

SAINT-MARTIN OSMONUILLE

Les nouvelles



Directeur de la publication

Carole Haimonet

Commission communication
Christelle Auvray
Yvan Carretier
Georgina Dieutre
Gaëtan Dussaux
Nathalie Hinfray

Impression: Graphélio